

Les enjeux pour l'enseignement supérieur et la recherche

Trois questions à Alain Fuchs, président du CNRS

Les orientations définies dans le rapport *Bibliothèque scientifique numérique : stratégie 2012-2015 rejoignent-elles vos attentes concernant l'information scientifique et technique ?*

L'information scientifique et technique (IST) que produit et dont se nourrit le processus de recherche scientifique est essentielle à son efficacité et sa visibilité. Le programme de la Bibliothèque scientifique numérique (BSN) va incontestablement dans le bon sens en visant à mieux répondre aux besoins d'information scientifique et de diffusion des chercheurs et enseignants chercheurs mais aussi en dotant la recherche française d'une véritable infrastructure de soutien dans le domaine de l'information scientifique.

Le processus d'évolution du système de recherche et d'enseignement supérieur français s'appuie sur une volonté de bâtir une culture commune entre universités et organismes de recherche. Dans ce paysage, le CNRS contribue à l'organisation territoriale de la recherche par son rapprochement stratégique avec les universités, tout en jouant un rôle structurant et stratégique au plan national notamment dans le domaine des infrastructures de recherche. L'IST et sa déclinaison dans la BSN en font partie et le CNRS s'attachera à y jouer son rôle.

La déclinaison des différents chantiers de la BSN illustre la variété des activités liées à l'IST (acquisition d'abonnements aux revues et bases de données, dispositifs d'accès, archives ouvertes, édition, archivage pérenne...) mais aussi le (trop) grand nombre d'acteurs impliqués. La BSN, en cherchant à donner de la cohérence au dispositif par un meilleur partage des tâches entre acteurs, devrait améliorer sensiblement le niveau de services aux chercheurs, tout en assurant un meilleur pilotage des coûts.

Des agents CNRS provenant des laboratoires, des instituts mais aussi des réseaux de documentalistes, coordonnés par la Direction de l'information scientifique et technique (DIST), se sont déjà largement impliqués dans les groupes de travail qui ont fonctionné ces deux dernières années.

La mise en œuvre des recommandations conduira inévitablement à redessiner les positionnements respectifs des différents acteurs. Il conviendra d'inscrire ces évolutions nécessaires dans une démarche d'optimisation des services aux communautés de recherche.

Quels sont selon vous les chantiers prioritaires à mettre en œuvre ?

Au premier chef, il s'agit d'asseoir un cadre d'action collectif. Pour cela une instance de pilotage assurant la mise en œuvre des objectifs partagés de la BSN, placée sous l'égide du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR), me semble indispensable.

Tous les segments d'activité sont à mettre en œuvre en parallèle avec une gestion des priorités qui leur est propre. Les recommandations préconisées par les groupes de travail fournissent un cadre d'action pour les prochaines années mais je voudrais particulièrement insister sur deux domaines : les acquisitions (archives et abonnements aux revues électroniques et bases de données) et les archives ouvertes.



Alain Fuchs, président du CNRS
© CNRS Photothèque/Francis Vernhet

En ce qui concerne les **acquisitions**, des actions de mutualisation ont été entreprises depuis plusieurs années ; il devient urgent d'aller plus loin et de se positionner de façon déterminée dans les négociations avec les grands éditeurs multidisciplinaires pour que nos chercheurs disposent d'accès à la documentation indispensable à des recherches de qualité, et ce sur l'ensemble du territoire national. Regroupés dans BSN, les opérateurs de recherche pourront faire progresser la réflexion sur les modèles économiques d'accès à l'IST numérique. L'accès à ces ressources négociées nationalement devrait être également revu ; aux portails thématiques tels que ceux développés par l'INIST pourront s'agréger des services de recherche génériques sur les contenus de façon à favoriser l'interdisciplinarité.

Le CNRS s'est engagé depuis longtemps dans le développement des **archives ouvertes**, à travers le Centre pour la communication scientifique directe (CCSD) et en signant la déclaration de Berlin il y a presque 10 ans. Le développement de l'archive HAL, les participations à des projets européens et actions internationales ont conduit à faire évoluer les mentalités sur les processus de l'accès libre aux publications. Tout en respectant les pratiques des communautés disciplinaires, il convient de fédérer les efforts autour des avancées de HAL, offrant ainsi un modèle original de visibilité de la production scientifique française.

Quelles seraient vos principales recommandations en la matière ?

Au-delà des segments qui possèdent leur propre logique interne (acteurs, programme d'actions), certains sujets de réflexion transversaux et/ou génériques méritent quelques commentaires.

Les activités d'IST mobilisent des ressources humaines et budgétaires importantes (plusieurs centaines d'agents et quelques dizaines de millions d'euros/an au CNRS). Les actions de mutualisation menées dans les différents chan-

tiers (acquisitions, accès, archivage, édition) amèneront à n'en pas douter une rationalisation des dépenses ; la vigilance s'imposera pour ce qui concerne les personnels, dans le domaine de la formation notamment.

La BSN fournit opportunément un cadre de coopération entre les acteurs. Cette coopération, traduite par des engagements collectifs partagés, trouverait avantage à se concrétiser dans les contrats que passent les établissements entre eux et avec le MESR.

La Bibliothèque scientifique numérique et les universités Le point de vue de la CPU

En septembre 1793, la Convention supprima tous les corps constitués dont les 22 universités que comptait alors la France. De cette date et jusqu'en 1970, notre pays, préférant développer les Écoles et les Facultés par crainte de la contestation universitaire, refusa de créer de véritables universités complètes en opposition avec ce que faisait le reste du monde sur le modèle d'Université prôné par von Humbolt associant, dans une approche pluridisciplinaire, formation et recherche. La conséquence de cette politique disciplinaire et souvent utilitariste fut le développement d'un tissu de formations supérieures très morcelé et l'émergence d'organismes de recherche palliant l'absence de masse critique des structures facultaires éclatées.

Aujourd'hui encore, l'organisation des acteurs de la documentation en France est à l'image du paysage de la recherche : complexe et multiple. Presque chaque établissement dispose d'un service commun de la documentation pour l'enseignement supérieur ou d'un service de l'information scientifique et technique (IST) pour la recherche, presque tous coopèrent au sein du consortium Couperin, à l'exception du CNRS, de l'INSERM, du CEA, de l'INRA et de l'Institut Pasteur. Plusieurs opérateurs interviennent sur des segments d'activités spécifiques avec un champ d'intervention propre : l'ABES pour le signalement, le portage de groupement de commandes, le prêt entre bibliothèques ; l'INIST-CNRS pour la fourniture de documents à distance et les portails documentaires ; le CCSD pour l'archive ouverte HAL ; le CINES pour l'archivage pérenne ; Persée pour la numérisation ; la BNF pour la numérisation et la conservation... la liste n'est pas exhaustive.

Face à cette balkanisation, la Bibliothèque scientifique numérique (BSN) apparaît comme un projet ambitieux, exemplaire pour plusieurs raisons :

- c'est un projet collectif qui réunit les différents acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche et qui vise à offrir un cadre pour optimiser les moyens ;

- il propose une approche couvrant de nombreuses problématiques documentaires dont la finalité est la qualité des services documentaires rendus aux chercheurs ;

- il établit un cadre d'action avec un ensemble de recommandations, couvrant les problématiques de la documentation dédiée à la recherche, qui portent sur l'acquisition des ressources documentaires, mais aussi sur la diffusion et la production des savoirs.



Louis Vogel, président de la CPU
© CPU - Stéphane Laniray

La dimension européenne

La BSN réunit tous ces acteurs. Existe-t-il une forme d'organisation, plus simple, tendant vers l'optimisation ? Les exemples européens sont multiples, liés à l'histoire de chacun. Certains pays, comme le Portugal (B-On) ou la Grèce (HEAL Link), ont une organisation et des financements centralisés où quelques opérateurs jouent à la fois le rôle de Couperin, de l'ABES et de l'INIST-CNRS réunis ; ce type de configuration se retrouve à une échelle régionale en Catalogne (CBUC), en Italie (CILEA pour plusieurs universités principalement du nord). D'autres ont une structuration plus déconcentrée, comme en Allemagne où coexistent plusieurs réseaux documentaires, plusieurs consortiums et un mécanisme de financement national